

### CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 15 MAI 2023

# **DÉLIBÉRATION N°2023-148**

Conseillers en exercice: 77 L'an deux mille vingt-trois, le quinze mai, à dix-neuf Présents: 63 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance Absents excusés: 6 ordinaire à la salle des Conférences du Rozier Coren à Pouvoirs: 8 Saint-Flour, après convocation légale en date du 9 mai Votants: 71 2023, sous la Présidence de Madame Céline CHARRIAUD.

### Présents:

MME Agnès AMARGER, M. Didier AMARGER, MME Annie ANDRIEUX, MME Béatrice ANTONY, M. Frédéric ASTRUC, MME Nicole BATIFOL, MME Pierrette BEAUREGARD, MME Sophie BENEZIT, M. Jean-Paul BERTHET, MME Marina BESSE, M. Gilles BIGOT, M. Richard BONAL, M. Jean-Luc BOUCHARINC, M. Robert BOUDON, M. Jean-Marc BOUDOU, M. Alberto COSTANTINI, MME Céline CHARRIAUD, M. Pierre CHASSANG, MME Yolande CHASSANG, M. Benjamin SALSON, M. Gilbert CHEVALIER, M. Guy CLAVILIER, M. Gérard COURET, M. Philippe DE LAROCHE, M. Frédéric DELCROS, M. Philippe DELORT, MME Ghislaine DELRIEU, M. Gérard DELPY, M. Philippe ECHALIER, M. Christian GENDRE, M. Éric GOMESSE, M. Jérôme GRAS, MME Martine GUIBERT, MME Olivia GUEROULT, M. Daniel GINHAC, M. Jean-Pierre JOUVE, MME Annick MALLET, M. Philippe MATHIEU, M. Bernard MAURY, M. Jean-Marie MEZANGE, M. Guy MICHAUD, M. Daniel MIRAL, M. Jean-Jacques MONLOUBOU, M. Gérard MOULIADE, M. Louis NAVECH, MME Emmanuelle NIOCEL JULHES, M. René PELISSIER, M. Jean-Luc PERRIN, MME Sylvie PORTAL, M. Loïc POUDEROUX, M. Marc POUGNET, M. Jean-Claude PRIVAT, M. Bernard REMISE, MME Bernadette RESCHE, M. Jean-Paul RESCHE, M. Olivier REVERSAT, MME Jeanine RICHARD, M. Michel ROUFFIAC, M. Robert ROUSSEL, M. Serge TALAMANDIER, MME Maryline VICARD, M. Christophe VIDAL, M. David VITAL.

## Absents excusés :

M. Robert BERTRAND, M. Claude BONNEFOI, M. Bernard COUDY, M. Louis PECHAUD, M. Pascal POUDEVIGNE, M. Pierre SEGUIS.

#### Pouvoirs:

M. Éric BOULDOIRES donne pouvoir à M. Frédéric DELCROS
MME Bonnie DELEPINE donne pouvoir à MME Maryline VICARD
M. Vital GENDRE donne pouvoir à M. Bernard REMISE
M. Adrien LAMAT donne pouvoir à MME Martine GUIBERT
MME Nathalie LESTEVEN donne pouvoir à M. Marc POUGNET
MME Marine NEGRE donne pouvoir à MME Emmanuelle NIOCEL JULHES
MME Marie PETITIMBERT donne pouvoir à MME Annick MALLET
MME Patricia ROCHÈS donne pouvoir à M. Eric GOMESSE

Monsieur Loïc POUDEROUX a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance. La Présidente certifie qu'un extrait de la présente délibération sera publié sous format électronique sur le site internet de Saint-Flour Communauté le 25 MAI 2023 , conformément à l'ordonnance n°2021-1310 du 7 octobre 2021 et au décret n°2021-1311 du 7 octobre 2021 portants réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture du Cantal, le 25 MAI 2023

Tout recours contentieux à l'encontre de la présente délibération doit être déposé, dans un délai de deux mois à compter de son affichage, auprès du Tribunal Administratif de CLERMONT-FERRAND.

La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site <u>www.telerecours.fr</u>.

Accusé de réception en préfecture 015-200066660-20230515-DEC2023-148-DE Date de télétransmission : 25/05/2023 Date de réception préfecture : 25/05/2023

SOUTIEN A LA MOTION DE DEFENSE DE LA LIGNE FERROVIAIRE OBJET: **DE L'AUBRAC** 

RAPPORTEUR: Madame Céline CHARRIAUD

MUNAUTE

Madame le Président de Saint-Flour Communauté a été sollicitée par Madame la Présidente de l'association du Viaduc de Garabit et Maire de la commune de COREN pour soutenir la motion de défense de la ligne ferroviaire de l'Aubrac, adoptée par le Conseil Départemental de la Lozère lors de sa séance du 20 mars 2023.

Le Conseil Communautaire après avoir entendu l'exposé du rapporteur et après en avoir délibéré,

4 APPORTE son soutien à la motion de défense de la ligne ferroviaire de l'Aubrac adoptée par délibération CD\_23\_1012\_du 20 mars 2023 du Conseil Départemental de la Lozère.

POUR: 69 VOIX

NE PRENNENT PAS PART AU VOTE: 2 (M. Jean-Paul RESCHE, M. Robert BOUDON)

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an susdits, et les membres présents ont signé au

registre,

La Présidente,

Céline CHARRI

Le secrétaire de séance

M. Loïc POUDEROUX